L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 MAI 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 27 MAI 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un morceau de terre avec bâtisses et améliorations, situé dans le faubourg Ouest Bouligny, Sixième District.

Par S. Guinault, au No 42 rue Royale, au premier, tables de jeu, chaises, etc.

La candidature de Grant et l'administration fédérale.

La nomination du général Grant à la Convention républicaine qui doit s'assembler le 8 juin à Chicago, ne fait plus de doute pour personne, et si l'opposition des employés de l'administration fédérale continue, ce n'est plus que pour donner le temps au grand chef qui la dirige, de faire ses conditions avant de rentrer en ligne. Ce grand chef ce n'est pas le président Hayes qui paraît n'avoir plus d'autre fonction que celle d'une machine à véto dans l'intérêt du parti républicain, c'est le secrétaire du Trésor, Sherman, entre les mains de qui le premier magistrat de la république a abdiqué sa prérogative de contrôler l'administration fédérale dans la prochaine élection présidentielle.

Sherman va donc chercher à s'arranger avec Grant pour lui vendre les services et l'influence des 90,000 fonctionnaires fédéraux. S'il ne le fait pas, M. Hayes pourrait bien profiter de l'absence du Congrès pour le remercier et l'engager à se reposer. M. Hayes n'a pu prendre possession de la présidence le 4 mars 1877, que parce que le président Grant était disposé à appuyer la décision de la commission arbitrale par toutes les forces de terre et de mer de la république. Si M. Hayes l'avait oublié, Grant le lui rappelerait et réclamerait à son tour l'appui de son successeur, dans la campagne présidentielle.

Il n'est, cependant, pas permis de parler avec quelque certitude des dispositions de M. Hayes, car il a eu peu de relations avec son prédécesseur, et personne ne peut dire si M. Hayes n'avait pas caressé la secrète pensée d'être le "dark horse" de la prochaine Convention républicaine, dans le cas où aucun des trois candidats principaux, Grant, Blaine ou Sherman n'eût obtenu la majorité.

Quoiqu'il en soit, la position des subalternes de M. Sherman n'est pas à envier. Ils sont obligés, pour éviter d'être congédiés immédiatement et de perdre leurs places jusqu'au 4 mars prochain, de soutenir la candidature de leur chef hiérarchique, alors qu'elle n'a plus aucune chance et de compromettre ainsi la conservation de leurs emplois après le 4 mars, si Grant est élu. Ce n'est pas par sollicitude pour les créatures et les soutiens du parti radical, que nous signalons leur embarras, mais bien parce que la situation actuelle démontre mieux qu'aucun exemple passé, le vice profond du système sur lequel repose l'administration fédérale.

Tous les emplois des douanes, des postes, du revenu interne, etc., sont à la merci des ambitions rivales qui se disputent le pouvoir et les inconvénients de la rotation dans les emplois menacent de se faire sentir, non plus seulement à l'occasion du remplacement au pouvoir d'un parti par un autre, mais d'une faction par une autre faction du même parti.

Nous n'aurions qu'à nous féliciter de cette querelle dans le camp républicain, si elle devait se prolonger, mais, malheureusement, une fois le choix fait à Chicago, nous verrons tous les budgétivores actuels rentrer dans les rangs et se soumettre à la discipline du parti, avec l'espoir d'avoir part à la prochaine curée.

L'expérience du passé nous enseigne que les démocrates ne doivent faire fonds ni sur les dissensions de leurs ennemis ni sur des promesses de défections toujours intéressées, et qu'ils ne doivent compter pour remporter la victoire que sur l'union de leurs forces, l'excellence de leur choix et l'influence que pourra exercer leur programme. Le pays veut un changement. La démocratie nationale, pour satisfaire à ce besoin très réel, doit se poser en parti de réforme. Si elle se borne à faire une guerre de personnes, elle fera la partie trop belle à Grant.

Le gouverneur Wiltz.—Le général Gibson, représentant du premier district congressionnel de la Louisiane, a donné, mardi, à Washington, un grand dîner en l'honneur du gouverneur Wiltz. Les sénateurs Bayard, Jonas, Eaton et autres personnages y assistaient. Le gouverneur a rendu visite au Président et a passé une heure à la Maison Blanche. Il est parti hier pour St. Louis, d'où il se rendra au Colorado dès que la température dans cet Etat le permettra.

Voyage rapide par la voie de Louisville.—Le train de la ligne de Mobile part régulièrement tous les jours de la Nouvelle-Orléans à 7 h. du matin, avec des **Pullman cars**, et va par Mobile et Montgomery, jusqu'à Louisville, **sans changement de cars.** Le train partant à 8 h. du soir a des sleepers de la N-Orléans jusqu'à Nashville, Louisville, Cincinnati et Columbus (Ohio) sans changement. Le train partant à 2 h. de l'après-midi par la route de Jackson, a des **Pullman cars**, qui vont tout d'un trait, par la voie de Milan, et sans substitution, jusqu'à Louisville, Cincinnati et Columbus (Ohio). Les trains du soir par la route de Mobile et celle de Jackson ne changent de sleepers qu'une fois dans le trajet de la Nouvelle-Orléans aux principales villes de l'Est. Les trains des routes de Mobile et de Jackson partant le soir arrivent à New York, à 6 h. 45 m. au matin, le **troisième matin après avoir quitté** la Nouvelle-Orléans. Ne manquez donc pas de prendre vos billets par la voie de Louisville sur la **Louisville and Great Southern Road.** Pour les billets et tous les renseignements nécessaires, s'adresser au bureau des billets, coin Camp et Commune, ou à GEORGE L. CROSS, Agent des Passagers dans le Sud pour la Louisville and Nashville Railroad.

Chaussures fines pour dames.—Après bien des expériences et après avoir beaucoup dépensé d'argent, monsieur Durieu nous apprend qu'il est arrivé à faire si bien perfectionner la chaussure fine pour dames que la vogue de ces articles a grandi à un tel point qu'il reçoit des ordres de tous les Etats du Sud et c'est à peine s'il peut suffire à toutes les demandes. C'est un bon point de plus à ajouter à la popularité de l'**Etoile Rouge**, qui promet, plus que jamais, d'être le rendez-vous des gens qui veulent se bien chausser.

Avis aux patrons de bateaux allant dans le bayou St-Jean.—Nous appelons l'attention de tous les patrons de bateaux qui entrent dans le bayou St-Jean et se servent des quais de la Compagnie, sur l'avis du secrétaire. Ils devront payer les droits de quai à partir du 1er juin.

L'EAU DE SUEZ chasse les humeurs et la POUDRE ORANGÉE DE SUEZ aide la brosse à enlever le tartre.

La Cincho-quinine guérit le frisson et la fièvre.

Ascension de ballon au Fort Espagnol, jeudi soir ; pas de frais additionnels.

Chaussures blanches pour communion, à l'**Etoile Rouge.**

Fièvre jaune.—On assure avec confiance que ce terrible mal peut être prévenu par l'usage du "Safe Kidney and Liver cure" de Warner, en connexion avec les "Safe Pills" de Warner aussi. La fièvre est un poison du sang. Ayez le sang pur, et la maladie ne viendra pas. Ces remèdes entretiennent en bon état les filtreurs du sang, ce reins et le foie.

—**Le gouvernement a décidé de choisir la date du 14 juillet pour la fête nationale qui sera célébrée chaque année.**

Nouvelles Télégraphiques.

Le tarif douanier.

Paris, 22 mai—La chambre des députés a repoussé hier, par 339 voix contre 96, la proposition de la commission du tarif qui [illegible] à augmenter de trente pour cent les droits sur les fils de coton.

Etats-Unis et Espagne.

Madrid, 22 mai—Hier, au sénat, le ministre des affaires étrangères a dit qu'il n'existait aucun projet de traité de commerce avec les Etats-Unis. Il a exprimé l'opinion qu'il serait très difficile de conclure un traité de commerce avec cette puissance.

Le ministre italien à Washington.

Paris, 22 mai—On dit que M. Ossiani ira à Washington en qualité de ministre d'Italie.

Une épave de "l'Atalanta."

Londres, 22 mai—On télégraphie de Plymouth au *Daily News* qu'une partie d'un gouvernail de navire, qu'on suppose être une épave du navire-école *Atalanta*, a été trouvé sur le littoral d'Irlande et remis à l'amirauté.

CHRONIQUE DU JOUR.
Choses et autres.

Paris, 22 mai—François Coppée, le jeune poète qui a donné une conférence sur sa vie et ses œuvres, a remplacé feu Edouard Fournier, comme feuilletoniste dramatique de la *Patrie*.

M. Schaus, de New York, a dépensé plus de $48,000 en achats de tableaux aux diverses ventes de la saison ou au Salon.

M. et Mme Hitt ont donné hier un grand dîner en l'honneur du général Foster et de Mme Foster.

En réponse à l'*Assommoir*, sous la forme d'une nouvelle écrite par Jules Vallès, paraîtra prochainement dans la *Justice*.

Edmond de Goncourt écrit deux nouveaux livres : l'un est l'histoire de sa maison qui contient d'admirables collections d'œuvres d'art, et l'autre est une étude sur l'art chinois et japonais.

(*Communiqué.*)

Le chemin de fer de Carrollton.

Nous ne rechercherons pas quels ont été les motifs qui ont inspiré la motion de l'administrateur Chevalley à propos du chemin de fer Carrollton, mais si cet administrateur eût été mieux renseigné, il se serait évité la peine de faire une motion aussi peu justifiée. Nous ne prendrons pas non plus la peine de relever point à point les inexactitudes contenues dans le rapport du *Democrat*. Nous nous bornerons pour rassurer les intéressés que la Charte accordée pour 50 ans en 1833 a été amendée en 1835 avec une extension de 25 ans, ce qui porte à 1908 le terme d'expiration de la Charte de la compagnie. Comme compensation à cette extension, la voie ferrée doit faire retour à l'Etat au bout des 75 ans. La compagnie est donc une création de l'Etat et non de la ville de la Nouvelle-Orléans.

WELCOME VERITAS BENEF.

On vend tous les jours des préparations destinées à arrêter le mal de dents ayant pour base des ingrédients dangereux, comme l'acétate de plomb, etc., l'EAU DE SUEZ seule guérit sans danger et sans douleur les maux de dents les plus intenses.

Grand concert et ascension de ballon au Fort Espagnol, le 27 mai.

Souscription pour secourir les professeurs des écoles publiques.

On trouvera dans nos bureaux une liste de souscription, dont l'objet se trouve indiqué par l'entête suivant :

Le non paiement par l'Etat et la ville des salaires dus aux professeurs des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans, pour les services précieux qu'ils ont rendus, leur a occasionné une grande détresse et des souffrances réelles, et leur situation réclame une assistance immédiate. Dans le but de subvenir à leurs besoins pressants et immédiats, on propose de lever par souscription un fonds qui sera appliqué au paiement en plein de tous les certificats de dette qui sont entre les mains des professeurs. Les certificats ainsi payés seront transférés aux souscripteurs et divisés entre eux en échange de leurs contributions, et ils collecteront le montant de l'Etat ou de la ville, suivant le cas. En d'autres termes, on propose de négocier un emprunt sans intérêt des citoyens, mais garanti par les certificats d'écoles comme collatéraux.

En tête de la liste, se trouve la souscription suivante :

PHILIP WERLEIN..............$200.

Ascension de ballon.—Il sera donné aux personnes qui visiteront ce soir, à huit heures, ce charmant endroit en vogue, le Fort Espagnol, de voir un spectacle d'un genre nouveau, l'ascension d'un ballon la nuit. A l'attrait de cette ascension s'ajoute celui d'un grand concert sous la direction du professeur Moses. Les préparatifs de l'ascension se sont faits sous la surveillance de M. Geo. W. Weingart, et nous ne doutons pas que l'œuvre obtienne un éclatant succès. La semaine prochaine, les entreprenants propriétaires du Fort Espagnol promettent aux habitués de cet endroit une exhibition pyrotechnique comme il ne s'en est jamais vu à la Nouvelle-Orléans.

On a reproché à l'EAU DE SUEZ de n'être pas aussi parfumée que les autres eau dentifrices, mais ici il ne s'agit pas de flatter l'odorat, il s'agit de conserver à jamais les dents, de les maintenir blanches et brillantes et de les empêcher de se gâter.

Grande ascension pyrotechnique de ballon, jeudi soir, au Fort Espagnol.

—L'"Irredenta" continue à affirmer son existence en Italie.

Un ouvrage intitulé la "Venezia Giulia" sur la frontière occidentale naturelle de l'Italie, a produit une certaine sensation à Vienne. Il est dû à la plume de M. P. Fambri, écrivain militaire d'un rare mérite, et précédé d'une longue introduction de M. Ruggiero Bonghi, ancien ministre. L'auteur réclame l'union à l'Italie de tout le territoire autrichien qui s'étend jusqu'à Laybach.

—On mande de Marseille, le 10 mai :

On a appris ici avec stupeur, par une dépêche de Paris, le suicide d'un agent de change, M. Paul Arréat, qui s'est jeté dans la Seine.

M. Arréat était depuis une quinzaine de jours à Paris, où il espérait arranger ses affaires ; n'y étant pas parvenu, il a écrit à sa femme pour l'informer de sa funeste résolution. M. Arréat avait perdu 600,000 francs à la baisse. Un commis du syndicat est arrivé aujourd'hui pour connaître sa situation. Le défunt, ancien clerc de notaire, était âgé de quarante ans et père d'un enfant.

—On lit dans l'*Osservatore romano* :

"La Nazione, de Florence, s'est fait télégraphier de Rome et la Reforma d'hier soir prétend savoir que le *parti clérical* descendra cette fois dans l'arène pour les élections politiques.

"Ces journaux ont été mal informés. Les catholiques n'ont pas de raisons pour sortir de leur abstention."

Ne manquez pas de vous rendre, jeudi soir, au Fort Espagnol.

—Un journaliste qui a toutes les audaces, s'est adressé l'autre jour à un sénateur, très millionnaire et très vieux, pour lui demander l'argent nécessaire à la création d'une feuille réactionnaire.

—Monsieur, a répondu le vieillard, ces choses-là ne me regardent plus, j'ai déjà un pied dans la tombe.

—Eh bien ! si cela vous gêne, retirez-le ! a répliqué le solliciteur.

—Le 28 de ce mois, M. de Lesseps fera, en Angleterre, une conférence sur l'isthme de Panama.

Le 29, la chambre de commerce de Liverpool lui donnera un banquet, auquel sont invités une grande quantité de personnages de l'Angleterre.

—Voici les prix qu'ont atteint les chiens à la vente de la meute du capitaine Parke Yates, qui vient d'avoir lieu à Chester :

Rook a été adjugé au duc de Porland pour 600 guinées (15,750 francs). M. Senerie a eu *sir Amyas* pour 270 guinées (7,087 francs). Le masse a été tenue à 150 et 100 guinées.

—La population de la Belgique, au mois de décembre de l'année dernière, était de 5,472,938 âmes.

—Une amusante enseigne de marchand de vins relevée rue de Lyon :

ICI ON EST MIEUX QU'EN FACE

En face d'ici Monsieur

Culture de la canne à sucre à la Martinique.

PAR M. ALBERT CODÉ.

Nous avons, nous osons le penser, démontré dans notre rapport adressé, le 1er mai 1877, au Conseil général de la Martinique, l'erreur que commettait M. Ville en admettant que la canne puise son azote surtout dans l'air; d'où vient, sans doute l'insuccès de la formule No. 5.

Nous admettrons donc les engrais préconisés par MM. Masérieux et Delteil, en les modifiant, toutefois, suivant les propriétés chimiques du sol; nous ajouterons aussi comme auxiliaires indispensables à ces engrais, ceux dits organiques, car nous sommes de ceux qui croient à l'action de la matière organique sur les phosphates insolubles et sur la formation des nitrates alcalins, de plus, nous pouvons ajouter que l'engrais organique est, pour ainsi dire, un réceptacle pour l'engrais chimique, et qu'il empêche ce dernier d'être entraîné par les grandes pluies; c'est, enfin, pour l'humidité de la nuit, un réservoir permanent, où les gouttelettes de rosée peuvent se loger et porter ainsi à notre graminée l'oxygène et l'hydrogène, ces éléments essentiels de la végétation.

Une question qui se présente à notre esprit est celle-ci : doit-on donner à la canne l'azote sous forme de sulfate d'ammoniaque plutôt que sous forme de nitrate de soude ?

Nous venons de le voir, MM. Masérieux et Delteil préconisent, dans leur formule, le sulfate d'ammoniaque ; mais, est-ce pour cette raison que certains usiniers doivent rejeter complètement le nitrate de soude comme engrais, en attribuant le mauvais rendement de leurs usines à l'emploi de cette matière ?

Nous ne voulons pas, certainement, nier l'action des sels minéraux dans la fabrication du sucre, mais nous pensons, avec un grand nombre de chimistes, que le glucose, l'asparagine, la pectine et les acides organiques, contenus dans le jus de la canne, sous l'influence de la chaleur, et en présence de la chaux de la défécation, donnent des sels déliquescents et visqueux qui empêchent surtout le sucre de cristalliser.

Du reste, le procédé de MM. Leplay et Cuisinier le démontre : il consiste à combattre les effets des sels organiques à base de chaux à l'aide du carbonate de soude.

Les raffineurs de la Martinique font usage du même principe, lorsqu'ils se servent dans la fabrication du sucre, de l'eau provenant du lessivage de la cendre à bagasse.

Donc, les sels de soude, employés comme engrais, avec ménagement, ne sauraient nuire plus tard à la fabrication du sucre. Nous nous promettons, du reste, de revenir sur cette question pour la traiter d'une façon complète.

En terminant ce qui a trait à la fumure de la canne, nous cédons volontiers au désir d'indiquer les formules d'engrais qui à la Martinique, ont produit d'excellents résultats.

Terres légères du Prêcheur et des environs de Saint-Pierre où la potasse domine sur les autres éléments :

Par hectare

Phosphate acide de chaux	400 kil.
Tourteau de Colza	500
Nitrate de Potasse	100
Sulfate d'Ammoniaque	150

Terres argileuses du Sud de l'île où la potasse fait en partie défaut :

Par hectare

Phosphate acide de chaux	400 kil.
Tourteau de Colza	500
Nitrate de Potasse	200
Nitrate de Soude	100

DERNIÈRES FAÇONS DONNÉES A LA CANNE.

Du moment que la canne a été fumée, et que les premières pluies du mois de mai ont dissous les éléments nutritifs de l'engrais, elle pousse avec une grande force, en envoyant, de tous côtés à sa base, des jets vigoureux et puissants qui, plus tard, constituent ce qu'on appelle la touffe de cannes, de 8 à 25 tiges.

C'est le plus souvent un mois après la fumure que l'on donne la cinquième façon à notre graminée. Les pousses qui sortent de terre sont débarrassées des premières feuilles qui peuvent les gêner dans leur accroissement, et les mauvaises herbes qui deviennent d'autant plus rares que la plante a été mieux soignée, sont arrachées.

Un sixième sarclage est généralement nécessaire un mois après cette cinquième façon, dans le but d'extirper du sol le para et autres plantes nuisibles qui tendent à pousser autour des touffes, et d'enlever les feuilles jaunes de certaines tiges qui, gênant la végétation foliacée des tiges voisines, empêchent l'air et le soleil de baigner pour ainsi dire la canne. Ces feuilles sont déposées parallèlement aux lignes, de façon à étouffer les mauvaises herbes, en les privant de l'action de l'atmosphère.

La plantation est dite alors sauvée ; à l'aide d'un dernier épaillage, elle aura été conduite jusqu'à sa dernière limite. Cette opération finale consiste à enlever, de nouveau, les feuilles jaunes et sèches que l'on dépose entre les rangs formés par les touffes. Ces feuilles servent ainsi à préserver du contact du sol notre graminée, qui ne tarde pas à se courber sous le poids tout à la fois de son chaume et de sa verdoyante chevelure.

C'est douze à treize mois après la plantation que la canne a atteint sa complète maturité. Elle est alors coupée à sa base, la tige est divisée en plusieurs tronçons que l'on destine à la fabrication du sucre.

XI

REJETONS.

On appelle rejetons les jets qui sont envoyés par la souche de la canne mère, chaque fois que cette dernière a été coupée dans de bonnes conditions.

On peut donc avec la même souche obtenir, pendant plusieurs années, des rejetons, si toutefois le sol est riche en éléments minéraux, et si on a la précaution de lui restituer, par l'intermédiaire des engrais, les substances nutritives et assimilables enlevées par la plante.

Le premier travail à effectuer, lorsqu'on veut, comme l'on dit, relever les rejetons, consiste dans l'enlèvement immédiat des pailles sèches qui les recouvrent et que l'on dépose entre les rangs formés par les souches, de telle sorte que les herbes nuisibles privées des éléments de l'atmosphère, soient immédiatement desséchées.

Cette opération terminée, la cannemère lance aussitôt des jets forts et vigoureux ; à ce moment la charrue est mise en terre et un sillon profond est creusé entre les rejetons. La charrue a non seulement pour action, dans ce cas, de couper les racines de la souche, mais aussi d'ameublir le sol et de préparer un sillon dans lequel la paille doit être enfouie.

Immédiatement après ce nouveau travail on fume et opère comme sur les cannes plantées.

Dans les localités telles que le Pêcheur, Fonds Canonville, où notre graminée, ne pouvant trouver dans le sol assez d'eau pour satisfaire au phénomène de l'exhalation, subit un excès de sécheresse, il est de toute nécessité de laisser les souches couvertes de paille jusqu'au renouveau ; à cette époque seulement il convient de débarrasser la plante des feuilles sèches qui la recouvrent, d'ameublir la terre aux pieds des pousses, de fumer aux engrais de parc et aux engrais chimiques et de recouvrir ces derniers de paille et de terre.

Les souches qui fournissent les plus beaux sujets sont celles de mars, avril et mai ; aussi doit-on toujours choisir cette époque pour couper les cannes dont on doit relever les rejetons.

En terminant ce qui a trait à la culture de la canne à sucre à la Martinique, nous n'hésitons pas à nous prononcer contre cet usage déplorable, qui consiste à donner beaucoup de terre à la canne après le rabatage des sillons. Comme cette graminée étend ses racines jusqu'à la surface du sol, en enlevant trop la crème du terrain on les découvre ; elles restent isolées et au contact de l'air. De plus ce chauffage détermine la plante à lancer de nouvelles racines qui tendent à prendre horizontalement de l'extension, et dès qu'elles ont traversé la petite motte de terre qui entoure le pied de la tige, leurs spongioles se trouvent au contact de l'atmosphère et ne tardent pas à se dessécher. La canne doit nécessairement se ressentir de pareils effets.

(*Journal des Fabricants de Sucre.*)

Ballon et Feux-d'artifice au Fort Espagnol, jeudi soir à 8 heures.

Bottes talons Louis XV, à l'Etoile Rouge.

Le collège Girard.—Un service commémoratif a été célébré vendredi dans la chapelle du collège Girard, à Philadelphie, à l'occasion de l'anniversaire de notre défunt compatriote, le philanthrope Etienne Girard. M. Philip Lange s'est exprimé ainsi : "C'est aujourd'hui notre jour d'actions de grâces au Seigneur tout puissant, pour avoir donné à Etienne Girard la sagesse et la volonté d'établir cette grande institution pour l'éducation des fils de veuves pauvres. Il a été élevé et instruit dans ses murs 2,464 enfants, aujourd'hui disséminés partout ; mais la plupart demeurent en cette ville, et ils viennent, en cette occasion de fête, même de lieux éloignés, pour rendre témoignage et honneur par leur présence à la mémoire de notre bienfaiteur. Ils viennent honorer celui qui a bâti un home pour l'enfant de la veuve. Quand la main toute puissante de Dieu a rappelé le chef de la famille, et que la veuve, presque écrasée sous le poids du chagrin et des soucis, ne sait où aller ni que faire, un rayon d'espoir luit dans sa tristesse, parce que Etienne Girard a étendu la main pour prendre les enfants sans père et les entourer de soins ; et quand la mère voit d'année en année la croissance physique et intellectuelle de son enfant, les prières et les remerciements s'élancent de son cœur trop plein vers celui qui répond à toutes les prières. Honorons l'homme qui a consacré ses soins à la cause de la moralité."

Après une autre allocution par M. Samuel Lyons, la musique du collège a exécuté divers morceaux. Les élèves ont clos le festival commémoratif par des exercices gymnastiques et des manœuvres militaires.

Rien à payer pour voir l'ascension de ballon allez au Fort Espagnol.

Aujourd'hui, il n'y a plus à en douter, l'EAU DE SUEZ garantit les dents, les gencives, et, par dérivation la gorge et tout l'appareil respiratoire contre la carie, les ulcérations, les angines et le croup.

Faux radicaux.—Voici un fait amusant qui ne surprendra personne :

"Depuis quelque temps, un sieur Paulard, publie à Paris une feuille obscure le *Prolétaire*, organe de la République radicale et socialiste. Le sieur Paulard ne trouvait personne assez républicain; les plus anciens lutteurs du parti étaient à ses yeux de simples réactionnaires. Or, le *Prolétaire* vient d'être poursuivi en police correctionnelle; on a fouillé dans le dossier du sieur Paulard, et l'on a découvert que l'on avait tout simplement affaire à un agent bonapartiste.... Il a été condamné, il y a quelque temps, à quinze mois de prison comme affilié à une société secrète, dont le chef était M. Jules Amigues, rédacteur du *Petit Caporal*, et on a produit à l'audience le procès-verbal suivant, dressé par un commissaire de police faisant une perquisition chez un agent bonapartiste très connu, nommé Coindard, avec lequel Paulard travaillait :

"Le 24 mars 1873, sur un mandat de M. le juge d'instruction, nous nous sommes présentés chez le nommé Coindart, Il était en compagnie d'un sieur Paulard. Nous saisissons sur une table une petite serviette d'avocat, placée devant Paulard et appartenant à ce dernier. Nous y trouvons "cent quarante-deux" brochures intitulées : "Comment l'empire reviendra; l'homme de Sedan," signées par Jules Amigues."

Les Suisses aux Etats-Unis.—La lettre suivante publiée par un journal de l'intérieur est de nature à intéresser tous les Suisses résidant aux Etats-Unis. C'est pourquoi nous la reproduisons :

"Beaucoup de gens pensent qu'en acquérant la nationalité américaine, ils sont libérés de toute obligation envers leur mère-patrie et que s'ils reviennent dans leur pays natal, ils y seront considérés comme étrangers.

"Tel n'est pas le cas pour la Suisse par exemple. Un citoyen suisse ne peut abdiquer sa nationalité qu'en remplissant en Suisse certaines formalités et en renonçant, pour lui et sa famille, à son droit de bourgeoisie dans son arrondissement cantonal.

"Eût-il acquis la naturalisation de plusieurs autres pays, à son retour il sera toujours considéré comme citoyen suisse et soumis aux obligations civiles et militaires du pays.

"Nous trouvons dans le "Droit public suisse," page 608, art. 1,279 :

"Jean H. Cbertceuffer, qui avait été nommé consul suisse à Philadelphie, ayant fait savoir, au Conseil fédéral que, vu l'article 4 du règlement consulaire, il croyait ne pas pouvoir accepter ces fonctions, parce qu'il était citoyen américain depuis 1827 ; il lui fut répondu que cela ne l'empêchait nullement d'accepter définitivement ce poste, attendu qu'il n'avait pas perdu sa qualité de citoyen suisse en acquérant la naturalisation aux Etats-Unis.—Conseil fédéral du 16 juin 1854."

"Depuis l'établissement de la taxe militaire en Suisse pour l'exemption du service militaire des citoyens résidants à l'étranger, cette question est intéressante pour les Suisses des Etats-Unis qui craignent, s'ils ne paient pas cette taxe, de se voir inquiétés en rentrant au pays, ou de voir leurs biens et l'héritage qui leur reviendra de leurs parents, grévés d'un impôt qui sera lourd dans certains cas.

"Heureusement, voici une décision intéressante du gouvernement suisse qui peut les rassurer :

"Le Conseil fédéral a décidé que les citoyens des Etats-Unis établis en Suisse sont astreints au service militaire, conformément au traité du 28 novembre 1850 et aux prescriptions de la loi fédérale du 28 juin 1870. En conséquence, les citoyens suisses établis aux Etats-Unis ne sont pas soumis dans leurs cantons d'origine à la taxe d'exemption militaire, ce dont les gouvernements cantonaux ont été avisés."

"Du reste, les consuls suisses n'ont reçu jusqu'à présent ni du Conseil fédéral, ni des gouvernements cantonaux, l'ordre de réclamer cette taxe aux ressortissants suisses."

Drame au Palais-de-Justice.—La Cour de la Sainte-Chapelle a été, mercredi, le théâtre d'un drame émouvant.

Une jeune fille de dix-neuf ans, nommée Annet, qui venait d'être condamnée à dix-huit mois de prison, par le tribunal correctionnel, sortait du palais pour se rendre au dépôt, lorsque tirant, tout à coup, un canif de sa poche, elle s'en porta un coup violent dans la région du cœur.

Relevée aussitôt par le garde qui l'accompagnait et par les assistants, la jeune blessée a été immédiatement transportée à l'infirmerie du dépôt, où le docteur Floquet, médecin du palais, s'est rendu aussitôt.

—A la chambrée :

—Caporal Bridet, vous savez que l'armée ne doit se charger d'aucun service occulte.

—Oui, mon lieutenant.

—Eh bien ! qu'est-ce que c'est qu'un service occulte ?

—Mon lieutenant, c'est pour lors, un détachement, qui est envoyé à la procession !...

Trouvez-vous au Fort Espagnol, jeudi soir, à 8 heures.

—Jusqu'à présent le gouvernement japonais n'a pas eu d'attaché militaire à ses diverses légations à l'étranger.

Nous apprenons que cette lacune va être comblée. En effet, le commandant Tradjima vient d'être nommé attaché à la légation japonaise de Paris.

—Une couturière en vogue a eu l'autre jour un mot profond à propos de la mode :

—Il n'y a de nouveau, a-t-elle dit, que ce qui est oublié.

—Un bal curieux va être donné à Constantine : celui des vieux garçons. Le comité d'invitation compte soixante-quinze membres, appartenant à cette catégorie.

—Commencement de conte :

"Il était une fois un enfant tellement prodigue que tous les veaux s'enfuyaient à son approche !"

Voir l'avis relatif à l'ascension de ballon au Fort Espagnol.

Pantoufles Louis XV, à l'Etoile Rouge.

Décédé hier mercredi 26 mai 1880, à 1 1/4 heure de l'après midi, à l'âge de 14 ans et cinq mois LOUIS ALFRED PLACIDE LeMORE, fils unique de Jules LeMore et de feue Adélaïde Forstall. Les amis et connaissances des familles Jules et Alfred LeMore et Placide Forstall sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures précises. Le convoi partira de la résidence de son père, rue Esplanade No 113, entre Dauphine et Bourgogne.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier soir, à 9 heures à l'âge de 18 ans, le sociétaire JEAN MARIE OURSET, né à la Nouvelle-Orléans. MM. les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de mai, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de chez sa mère, encoignure Orléans et Villeré.

Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER.
L. Sauce, Secrétaire.

Bureau de la compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.—Nouvelle-Orléans, 26 mai 1880—**Avis aux bateliers faisant des affaires au confluent du Bayou St-Jean et du Lac**—A partir du 1er juin 1880, tous les bateaux faisant des affaires de quelque genre que ce soit au confluent du bayou St-Jean et du Lac, et se servant des ouvrages et des quais de la compagnie, seront contraints de payer les droits de quai suivant la grandeur et la capacité de leur bateau.

27 mai—1ñ. F. TIERNÉ, Secrétaire.

Société de l'Union des Bouchers.—Avis aux Bouchers.—Tous les bouchers de la Nouvelle-Orléans sont invités à assister à une réunion générale qui aura lieu CE SOIR JEUDI, 27 mai, à sept heures, rue St-Louis No 40. Des affaires de la plus haute importance y seront traitées. On est prié d'être ponctuel.

Le Président, A. V. TARRIDE.
Le Secrétaire, E. TUJAGUE, 27mai—1f

Consulat du Mexique.

A partir du 2 juin prochain, et durant l'absence du consul, consul du Mexique dans ce port, M. MANUEL PAYRO, Jne, sera chargé des affaires du consulat.

J FRANCISCO ZAMACONA,
Consul du Mexique, bureau au coin des rues Natchez et Magasin, bâtisse Morgan.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880. 27 mai—3f

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—1j

Pour Famille.

Une jolie maison à louer avec jardin, bien aérée, encoignure Laharpe et Villeré. S'adresser à JOSEPH LEBLANC, rue Décatur No 265. 27mai 4f

SOUTHERN YACHT CLUB.

Grandes Régates à la voile, au Nouveau Lac,

Réglées par les Statuts du S. Y. C., avec marins de profession.

MARDI, 25 mai 1880,
Pour Yachts de 1re et 4e classe.

JEUDI, 27 mai 1880,
Pour Yachts de 2e et de 3e classe.

PRIX :

1re classe	$150 00
2e do	100 00
3e do	75 00
4e do	50 00

JUGES

W J Hare. J B McConnell. J D Hager.

TIMERS

J A Morris. Hy Bonnabel. Geo W Leonard

COMITÉ DE RÉCEPTION.

Gus Pitot, Chairman.

A P Mason,	Geo P Agar,	C Mohle,
H J Affleck,	W B Parker,	C T Beauregard
W A Peal,	W H Renaham,	E E Carrière,
Hy Denegre,	S B Rainey,	C J Semint,
A Frellsen,	W Schomberg,	J A Glasson,
W a Gwyn,	Frank J Howard	Edgar Hincks,
Ed Jones,	A B Wheeler,	Frank Kennedy
C C Labouisse,	Geo A' Williams	Geo Lecoultre,
C L Walker,	A A Leisng,	A Luria.

Les membres et les invités doivent porter leurs insignes. Le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train d'une heure.

A. H. HARRIS,
23 mai—4f Secrétaire.

Bureau du collecteur des taxes d'Etat, District inférieur, No 47 rue St. Louis.

Nlle Orléans, 24 mai 1880.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes qui sont redevables à l'Etat pour licences de 1880 dans le District inférieur (2e, 3e et 5e District) de venir les régler à mon bureau.

A. L. BOUNY,
Collecteur de taxes du District inférieur.
25 mai—7fg

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

On demande un jeune homme connaissant suffisamment la langue française pour écrire dans un journal de campagne et n'ayant pas d'objection à apprendre le métier d'imprimeur.

Deux dames recommandables désirent voyager en qualité de dames de compagnie ou de gouvernantes avec des familles allant en France.

Plusieurs jardiniers demandent du travail en ville.

S'adresser au siège de la société No 9 rue St Louis de 9 à 3 heures. Renseignements gratuits
23mai - dim & J

ANCIENNE MAISON MOREAU
H. DAMIENS,
COIN ROYALE & TOULOUSE.

Déballage de nouvelles Marchandises reçues par les derniers steamers.

CHEMISES FRANÇAISES

Assortiment complet de belles et bonnes chemises françaises de toutes les tailles, avec et sans cols, à cols droits, carrés, rabattants, Gambetta, Jockey Club, etc.

CHEMISES

percale couleur, de très jolis et nouveaux dessins. Assortiment de toutes grandeurs et de tous genres.

Toutes ces chemises seront vendues, garanties sous tous les rapports.

PARFUMERIES FINES

Des Meilleures Fabriques de Paris.

Eaux de Cologne, Eau de Lubin, Eau Dentifrice du Dr Pierre, Eau de Quinine de Pinaud, Poudres de toutes sortes, Savons de toutes qualités, Extraits fins, Vinaigre de toilette, Huile société hygiénique, Lait d'Iris, Crème d'amandes, Cold Cream, Vétivert, etc.

Articles de Première Communion.

Un très joli choix d'Eventails blancs pour jeunes filles—Gants, coton et fil d'Ecosse blanc—Livres de prières—Cordelières—Rubans pour ceintures.

Reçu également en articles pour dames : un assortiment choisi en GANTS de fil d'Ecosse ; un joli choix d'OMBRELLES nouveautés; CRAVATES nouvelles; CORSETS; RUBANS; DENTELLES de toutes sortes et quantité d'autres articles de merceries.

Reçu en articles pour messieurs Gilets flanelle, Gilets mérinos, Gilets fil d'Ecosse; Caleçons toile; Cols de chemises; Cravates nouvelles; Chaussettes blanches et couleurs; Peignes; Brosses; Malles maroquin, etc., etc., etc.
2mai—1m D.M.J

CHANGEMENT de DOMICILE
CHARLES TROUILLY,
57 RUE DE CHARTRES.

A l'avantage d'annoncer à sa clientèle que le 1er novembre prochain, son magasin "susdit" ainsi que ses ateliers pour la fabrication des cheveux postiches, aussi ; ses salons de coiffure seront transférés

132 RUE CANAL.

Voulant renouveler entièrement son stock, consistant en bijoux de deuil et de fantaisie, broches, cristaux de Baccarat, articles d'écaille et d'ivoire, ombrelles et éventails, bonnets de bain, etc., etc., tous ces articles, ainsi que les marchandises reçues dernièrement par le steamer St-Louis, seront vendus en LIQUIDATION à partir du 24 courant.
25mai—1m

Réclamations Françaises.
Réclamants, attention !

NOUS prévenons les réclamants étrangers qu'ayant les propriétaires des archives provenant de la succession de feu JULES AUGUSTE BARQ pour ce qui concerne les réclamations étrangères, nous sommes dans les meilleures conditions, conjointement avec notre avocat à Washington pour les faire payer dans un très court délai.

Des conditions très libérales seront offertes aux réclamants qui nous donneront leurs pouvoirs, lesquels sont priés de s'adresser à

Mme Vve AUG. BARQ & G. DUPUY,
No 117 rue Royale.

Nous tenons à porter à la connaissance des amis de Mr ALLAIN EUSTIS que nous nous chargeons aussi de sa réclamation.
23 avril—1mois—MdJD—VenC

Ascension de Ballon.
Grande Ascension Pyrotechnique
AU
FORT ESPAGNOL.

JEUDI soir, 27 mai, à 8 heures,
Sous la direction de
Geo. W. Weingart.
Rien à payer pour assister au spectacle.
26 mai—2f

POUR LE
Nouveau Lac.

Bureau de la Compagnie New Orleans City Railroad,
No 124 rue du Canal.
Nlle-Orléans, 10 mai 1880.

A PARTIR de LUNDI, 10 mai, les trains partiront de l'encoignure Canal et Carondelet pour le

NOUVEAU LAC

à 6 h. et quart et 7 h. du matin, et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 h. de l'après-midi. Après 3 h., ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 9 h. et demie du soir. Dernier train du lac, 10 h. et demie du soir. Les trains partiront tous les quarts d'heure le dimanche après midi.

Prix aller et retour, 15 cts.
C. E. EVANS, Surintendant.
11 mai—1m

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

Dépôt au coin des rues Canal et Basin.

A dater du 1er mai et jusqu'à nouvel ordre, les trains le dimanche partiront à chaque heure, de 7 heures du matin à 10 heures du matin ; et alors toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures du soir, après quoi tous les quarts d'heure.

Dans le semaine de 6:30 à 9:10 ; alors à chaque heure jusqu'à 3. Ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5 ; après quoi toutes les vingt minutes.

T. S. WILLIAMS,
1er mai—1m Directeur Général.

PROMENADE CONCERT
—AU—
SPANISH FORT

Chaque Soir.

Trains toutes les 20 minutes après 5 heures.
7 mai—1m

PARC
—DU—
FORT ESPAGNOL.

Eug. KROST,
(LOCATAIRE)

Concert tous les soirs par un grand orchestre sous la direction du Professeur B. MOSES.

Illumination splendide à la lumière électrique.

RESTAURANT

Ouvert maintenant dans la SALLE DES CONCERTS.

PHIL. BILLMANN,
Propriétaire de l'établissement Boudro au Vieux Lac, Maître de Salle.

Les seules communications téléphoniques avec le Téléphone Exchange.

AUG. MANNESSIER,
Glacier, Limonadier, etc.

Célèbre Bière Lager glacée de Wm. J. Lemp.

Rafraîchissements de toutes sortes.

VINS,
LIQUEURS,
LIMONADES,
SODA,
CIGARES,
ETC., ETC.

Seront promptement servis par des garçons polis.
23mai—?f

EAU de SUEZ.
VACCINE DE LA BOUCHE.

Eau Dentifrice sans rivale.

Supprime à l'instant même et pour toujours les MAUX DE DENTS;

Et, par conséquent, l'AURIFICATION, le PLOMBAGE et l'EXTRACTION des dents;

Maintient jusqu'à la fin les DENTS INTACTES et BLANCHES;

Assure, jour et nuit, la PURETÉ de l'haleine;

Supprime toute mauvaise odeur, y compris celle du TABAC; telle est la mission que, depuis dix ans, l'EAU DE SUEZ remplit avec un succès toujours croissant.

Vente en gros et en détail à la pharmacie

G. CYR FOURCADE,
218 Canal, encoignure Rampart.
18avril—3m—DimMarJeu.

LA société qui existait sous la raison sociale de A. CARRIERE & SONS se trouve dissoute par limitation.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880.

A. CARRIERE,
EMILE L. CARRIERE,
CHS. J. CARRIERE,
25 mai—3f OLIVIER CARRIERE.

Les soussignés ont ce jour formé une société en nom collectif sous la raison sociale de A. CARRIERE & SONS, et continueront le même genre d'affaires que l'ancienne maison de A. Carrière & Sons.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880.

ANT. CARRIERE,
EMILE L. CARRIERE,
25 mai—3f CHS. J. CARRIERE.

Les soussignés ont ce jour formé une société en nom collectif sous la raison sociale de A. E. BIGNON & CIE, dans le but de faire des affaires de courtage pour les ventes et achats de coton.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880.

A. E. BIGNON,
G. CARRIERE,
C. HANSON.
25 mai—1m—MarJ.D

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.
NLLE-ORLEANS, 22 MAI 1880.

TRENTE-UNIÈME ETAT ANNUEL.

LES Directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1880 :

Primes d'incendie...$161,725 06		
Primes maritimes... 22,461 44		
Primes de rivières... 90,640 99		$274,827 49
Total des primes		$274,827 49
En moins, réserve pour risques non terminés	35,306 00	239,521 49
En moins, réassurances	20,070 08	
Primes remboursées	4,655 82	24,725 90
		$214,805 59
Pertes—		
Pertes d'incendie	$64,253 86	
Pertes maritimes	10,327 38	
Pertes de rivières	52,068 51	
		$126,549 75
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetages, etc.	40,020 20	166,569 95
Profits nets		$48,235 64
La compagnie possède l'actif suivant :		
Billets à recevoir	$22,337 17	
Prêts sur bons et hypothèques	27,740 00	
Prêts sur garanties	25,780 00	77,287 17
Prêts sur demande avec garanties collatérales	$49,570 00	
Argent en caisse	51,811 35	101,381 35
Propriété foncière—bureau	$35,000 00	
Autre immeuble de ville	11,000 00	
Immeuble à la campagne	12,600 00	58,600 00
Actions et bons, 10,000 actions consolidés de ville	3,500 00	
22 actions State National Bank	2,200 00	
500 certificats de la Convention d'Etat, 103 city school time	473 26	
160 actions Vallette Dry Dock Stock, 50 actions Good Intent Towboat Stock, 47 actions New Harbor Protection Stock, 100 actions Pacific Rail road Stock, dépôt à la Banque Mechanics and Traders	8,251 40	14,424 68
Primes en voie de recouvrement		15,255 48
Provenant de vieux comptes		12,000 00
		$279,018 68

L'exposé précédent est la condition vraie et correcte de l'état des affaires de cette compagnie.

W. E. LYMAN, Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire.

Juré et signé devant moi ce 22me jour de mai, 1880.

ALFRED INGRAHAM, notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires, de donner quinze pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable LUNDI, 14 juin prochain.

—DIRECTEURS—

Samuel B. Newmann,	Samuel H. Kennedy,
Thos A. Adams,	Adam Thomson,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw. J. Gay,	Simon Hernsheim,
Alf. Moulton,	Frederick Camerden,
Edw. Male,	George Martin,
Paul E. Mortimer,	George W. Sentell,
W. B. Conger,	John M. Parker
Reuben G. Bush,	W. W. Swan,
Harry L. Flash,	A. H. Steward,
J. J. Reiss,	U. Marinoni,
Lucien Delery,	Chas. H. Delsen,
Louis Prados,	R. F. Grigsby.

W. E. Lyman. 25 mai—?

Quatorzième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurance des Factors and Traders,
37......Rue Carondelet.......37

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1880.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient le bilan de ses affaires pour l'année finissant le 30 avril 1880 :

Primes pour l'année.

Sur les risques contre l'incendie	$283,899 44	
Sur les risques de rivière	185,172 75	
Sur les risques maritimes	37,650 01	
		$506,722 20
Moins les primes non expirées 1879-80	76,809 00	
Moins les primes remboursées	5,207 01	
		82,016 01
Primes gagnées nettes		$424,707 19

Pertes payées.

Sur les risques contre l'incendie	$63,506 35	
Sur les risques de rivière	142,552 77	
Sur les risques maritimes	8,381 64	
	$412,440 96	
Ajoutez les réassurances	30,893 24	
Escomptes	25,522 74	
Taxes d'Etat et de ville	19,109 94	
Bureau des réassureurs de la Nlle-Orléans (N. O. Board of Underwriters)	6,164 78	
Frais généraux	41,196 93	
Profits et Pertes	13,749 41	350,101 00
Reliquat		$74,606 19
Ajoutez l'intérêt, l'escompte et les épargnes reçues		82,367 60
Profits nets		$156,973 79
Déduisez le premier intérêt semi-annuel de cinq pour cent payé et le second de cinq pour cent dû maintenant		100,000 00
		56,973 79
Réserve pour les pertes non-établies et non-payées		22,790 00
Reliquat à être partagé sur les primes nettes		34,183 79

La Compagnie possède l'actif suivant :

Argent en mains	$136,309 66	
Comptes en voie de perception	79,221 77	
Billets recevables sur garanties	330,261 66	
Billets recevables pour des primes	6,816 72	
Actions de Banques et diverses	150,599 50	
Bons de ville, d'Etat et autres, Bons des E.-U. exceptés	184,827 00	
Bons de circulation des E.-U., Bons de 6 pour cent, 1898	12,400 00	
Bons de 4 pour cent des E.-U.	107,500 00	
Propriété foncière	81,600 00	$1,089,546 23

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment devant moi, ce 22me jour de mai 1880.

(Signé) ED. IVY, Notaire.

A une réunion spéciale du Conseil de Direction, tenue le 20 du courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt semi-annuel de 5 pour cent au 30 avril 1880, faisant 10 pour cent par an sur le capital actions de la Compagnie, et un dividende comptant de quinze pour cent aux actionnaires sur la somme $227,868 44 de leurs primes de partage nettes, pour l'année finissant le trente avril 1880.

E. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS :

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
J. I. Warren,	A. T. Janin,
Sam'l Friedlander,	S. M. Bickham,
A. A. Yates,	Henry Abraham,
E. M. Walmsley,	Louis Bush,
A. H. May,	J. A. Britain,
T. Lytt Lyon,	G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd,	Wm. Cunningham
R. F. Rohleman,	John I. Adams,
Chas. Chaffe,	R. T. Buckner.

23 mai—7f

TAPIS ET COUVERTURES

Nettoyés et remis à neuf par un procédé français nouveau et au moyen de la vapeur. Tapis de salons et autres enlevés dans le plus bref délai, emmagasinés pendant l'été et reposés pour l'hiver. Pleine et entière sécurité fournie aux familles qui honoreront le soussigné de leur confiance. Tout ordre laissé à la maison principale, rue du Canal, No 195, ou à la succursale, rue des Magasins, No 640, sera exécuté avec soin et promptitude.

22mai—1m J. S. HERRELIN.

Avis aux Boulangers.

JE REMERCIE mes nombreux amis boulangers du patronage qu'ils m'ont accordé jusqu'à ce jour, et je profite de l'occasion pour leur annoncer que j'ai obtenu l'agence de la RIVERDALE COMPRESSED YEAST de Chicago. Ce levain est le seul convenable au climat. A vendre à partir d'aujourd'hui.

OSCAR GARIO, seul agent.
20 mai—1m Dépôt, 18 rue des Français.

A LOUER.

Une MAISON basse, rue des Remparts à toucher le jardin encoignure Esplanade contenant trois chambres, galeries, appartement dans les mansardes, bâtisses dans la cour, cuve et citerne. S'adresser

A. PITOT,
25 mai—? 17 rue Royale.

ChemisesFrançaises
—CHEZ—
B. SEMBRE,
COIN ST LOUIS ET ROYALE.

Reçu par le steamer ST LOUIS, un magnifique assortiment de

Chemises Parisiennes,

Chemises blanches tout toile et devant toile, avec ou sans cols, tous les genres, toutes les grandeurs.

CHEMISES PERCALE, couleur,
MANCHETTES, FAUX COLS,
DEVANTS DE CHEMISES, extra longs,
CHAUSSETTES, MOUCHOIRS,
CRAVATES, PARAPLUIES.

Gilets de peau, Caleçons toile et coton. Caleçons de laine. Brosserie, Parfumerie, Porte-monnaie.

Articles pour Dames, tels que :

MITAINES soie et fil d'Ecosse, GANTS de fil, EVENTAILS, PARASOLS, BIJOUTERIE, JAIS.

CORSETS FRANÇAIS.
Article splendide, $1.50 seulement.

BAS pour femmes et fillettes, écrus, blancs, Balbriggan, fantaisie.

MERCERIE AU COMPLET.

Spécialité de Voitures pour enfants, JOUETS, POUPÉES, HAMACS MEXICAINS, Ex. grandeur.

Toutes ces marchandises seront vendues à très léger bénéfice.

Je prie respectueusement le public de venir s'assurer de la modicité de mes prix.

23 mai—1mDMaJ

A VENDRE

1 MACHINE à vapeur locomobile de Shappley d'une puissance de 15 chevaux,
1 Cheminée en tôle à écrou,
1 Tour à combinaison,
1 Raboteuse,
1 Machine à percer,
1 Scie circulaire,
1 Enclume,
1 Soufflet anglais, Pincettes, Marteaux et autres outils de forge,
3 Etaux,
Assortiment de Mèches et de Celluloids,
Poulies, Arbres de couche et Chaises,
1 Balance à plate-forme,
Tubes en acier,
1 Coffre-fort à combinaison.

Le tout en parfait état et ayant fait un service de courte durée.

S'adresser à P. L. CUSACHS,
6 mai—1m,D.Mar,J No 37 rue Royale.

Souliers fins en tous genres.

POUR DAMES, DEMOISELLES, ENFANTS, MESSIEURS et GARÇONS.

GRAND DEBALLAGE
DE
CHAUSSURES

Nouvelles pour Printemps.

Arrivages de consignations tous les jours par steamers et chemins de fer, ce qui donne à la maison les grandes facilités pour les ventes à bas prix.

Les Ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.

On expédie des Catalogues, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Seule agence pour le véritable Scalier

BLACK CROOK.

L'Etablissement est ouvert le DIMANCHE jusqu'à une heure.

PRIX FIXE.

L'ETOILEROUGE
ARTHUR DURIEU,
Propriétaire.
COIN CANAL ET BARONNE.
4 mai—1 mois

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES reçues par les derniers arrivages :

Mémoires du Prince de Metternich, 2 vol. in 8°	$7 00
Mémoires de Mme de Rémusat, 3 vol. in 8°	9 00
Chandeneux (Mme Claire)—La Dot Réglementaire	1 25
Lindau—Poison Pardonné	1 25
Eugène Faivre—Deux Gascons	1 25
Boisgobey—L'Héritage de Jean Tourniol	1 25
Houssaye—La Couronne de Bleuets	1 25
Boisgobey—Du Rhin au Nil	1 25
Delpit A.—Le Mariage d'Odette	1 50
Lacretelle—Mémoires	1 25
Richebourg—Un Calvaire	1 00
A. Dumas—La Question du Divorce	1 25
Le Père Didon, de l'Ordre de St-Dominique—Indissolubilité et Divorce	3 00
Mercerus E. Un Essai d'Empire au Mexique	1 40

PAPIERS PEINTS.
Livres Classiques Français et Américains.

ARTICLES POUR BUREAUX.

Abonnements à la lecture,
PRIX REDUITS!!!
8mai—

A Vendre,

DES CHAUDIÈRES A SUCRE de toutes grandeurs, de 48 à 54 pouces de diamètre.

F. A. LULING,
Luling Stations, P. O.
Paroisse St-Charles, Lne.
mai—3m, MarJS.

PRINTEMPS ! ÉTÉ ! !
ONE PRICE
Clothing Store,
195, 197, 199 Old Levee, coin Ste-Anne.

NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, aux prix les plus avantageux de la ville. Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.

Tout notre stock est frais et nouveau genre.

CHAPEAUX !

Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE.

Une ligne complète de Chapeaux de laine, feutre, Chapeaux de soie, haute forme, meilleur marché qu'aucun autre magasin en ville.

Première Communion !

Habillement complet pour Première Communion : Paletot alpaca, Pantalon blanc, Gilet piqué blanc, Cravate, en bonne qualité, coupe élégante, tout pour $4 00.

Habillements sur commande !

Des coupeurs de premier ordre sont chargés de la commande. Nos étoffes sont de la dernière mode.

Articles de toilette, Malles, Valises, Chemises blanches et couleur, cols, etc., etc.

MICHEL LION,
Coin Levée et Ste-Anne.

P.S.—Demande de Soixante quinze Tailleurs de premier ordre—25 pour Paletots, 25 pour Gilets, 25 pour Pantalons.
17 avril—2m

C. ROUYER,

PINCE-NEZ CELLULOID, $1 35.
Encoignure Chartres et Conti, Nlle-Orléans.

PINCE-NEZ CELLULOID, aussi doux aussi légers que l'écaille et ayant l'avantage de ne pas se casser. Le pince-nez Celluloid est un article entièrement nouveau.

M. Rouyer a dans ce moment un assortiment très varié de ces pince-nez qu'il vendra à des prix excessivement réduits : $1 35 la paire.

J'invite le public à visiter mes échantillons qui sont à la vue de tout le monde et marqués en chiffres connus. Lunettes en argent à $2 50 la paire.

Lunettes et Pince-nez fins, presbytes et myopes à $1 00 la paire et au-dessous.

Lunettes et Pince-nez fins Coquilles, verres de toutes couleurs, depuis $1 00 jusqu'à 25 cents.

Pose et change de verres à prix réduits.
9mai—1m D M J

LES HÉRITIERS
J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.

IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9mai—2f

GRAND BAZAR
D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.

NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpaca de soie et gros grain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait

de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de

CHEMISES.

Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.

LINGE DE DESSOUS
—ET—
BONNETERIE.

Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleures modes.
18mai—

Papiers Peints pour Tentures,
FRANÇAIS ET AMERICAINS.
STORES DE FENÊTRES,
TOUS LES DERNIERS GENRES
A TRÈS BAS PRIX.

mai—1mPP NEWHALL, 40 rue du Camp.

TAPIS. TOILES CIRÉES
NATTES DE CHINE.

ELKIN & Co.,
100.........Rue du Canal..........100

Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES NATTES COCO et NAPIER,

Aux prix les plus réduits.
11avril—3mPP

NATTES, TAPIS,
TAPIS, NATTES,

Le plus grand stock qu'il y ait au Sud. Prix inférieurs à ceux de New York. Venez voir ces marchandises.

A. Brousseau's Son,
17......RUE DE CHARTRES......17

STORES,

Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham,

Articles pour Tapissiers.

Toiles cirées, Linoleum.

Modes pour Rideaux.

Grande Variété.

15avril—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 MAI—CLASSE No 125.
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
36	30	19	28	72	6	39	50	52	66	25	9 49 11

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Nous certifions que les tirages ci-dessus sont authentiques.

Ce 26 mai 1880—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
JOHN H. PILIE,
Commissaires.

Les noms de nos tirages quotidiens, peuvent être vus au bureau [illegible]

BELLE OCCASION.
Grande Manufacture à vendre.

LE soussigné voulant se retirer entièrement des affaires, offre à vendre à l'amiable sa belle fabrique de Chocolat, située rue Royale No 119. Cette fabrique est en plein rapport et le matériel est en parfait état. Pour plus amples renseignements, s'adresser au soussigné.

F. GIRCLON,
2mai—1m—D.Mar.J. Rue Royale 119.